



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Le **12 juin 2024 à 18 heures**, le Comité Syndical du SITCOM Côte sud des Landes dûment convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Alain CAUNÈGRE.

Date de convocation : 6 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **39** titulaires

Secrétaire de séance : Caroline JAY

Présents avec voix délibérative : **33** (titulaires + suppléants à voix délibérative) Quorum requis : **20**

Représentés : Nombre de voix : (titulaires+suppléants à voix délibérative +pouvoirs) : **33**

Présents avec voix délibérative :

CC. MACS

Françoise AGIER ; Jean-Luc BELESTIN ; Francis BETBEDER ; Joël CANTIN ; Alain CAUNÈGRE ; Bertrand DESCLAUX ; Régis DUBUS ; Bernard FRACCHETTI ; Patrick MONDENX ; François GUILLAMET ; Dany JAMMES

CAGD

Alexandra BOGNENKO-SANIEZ ; Martine ERIDIA ; Martine LABARCHEDE ; Jean LAVIELLE ; Julien RELAUX ; Bérangère SABOURAULT ; Jean SOUBLIN ; Alain DUBOURDIEU ; Caroline JAY ;

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Luc De MONSABERT ; Bernard DUPONT ; Thierry GUILLOT ; Francis LAHILLADE ; Jean-Louis PEYRELONGUE ; François CLAUDE ;

CC. DU SEIGNANX

Jean-Marc LARRE ; Pierre PASQUIER ; Alain PERRET ; Philippe POURTAU

CC. COTE LANDES NATURE

Gérard NAPIAS ; Denis VEJUX ; Christian VIGNES ;

Absents :

CC. MACS

Pascale CASTAGNET ; Jean-Claude DAULOUEDE ; Jean-François MONET ; Pierre PECASTAINGS ; Denis BECUS ; Patrick BENOIST ; Antoine COELHO ; Jean-Michel DULER ; Edouard DUPOUY ; Damien GARAT ; Eric LAHILLADE ; Patrice LARD ; Alain SOUMAT

CAGD

Alain BERGERAS ; Hervé DARRIGADE ; Laurent LAFOURCADE ; Albert AUZEMERY ; Thierry BOURDILLAS ; Philippe CASTEL ; Philippe DELMON ; Vincent DEZES ; Julien DUBOIS ; Alain GODOT ; Florence PEYSALLE

CC. PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS

Stéphane BELLANGER ; Didier LAFOURCADE ; Didier SAKELLARIDES ; Christian DAMIANI ; Corinne De PASSOS ; Roland DUCAMP ; Christian FORTASSIER ; Sylviane LESCOUTTE ; Didier MOUSTIÉ ; Marlène PERRIAT

CC. DU SEIGNANX

Valérie CORNU ; François TRAMASSET ; Didier HERBERT ; Marc MABILLET

CC. COTE LANDES NATURE

Nathalie CAMOUGRAND ; François CORDOBES ; Jean-Louis DAVERAT ; Francis LABOUDIGUE ; Muriel LAGORCE ; Michel LAMOLIE ; Marc VERNIER

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

DEL_2024_065

Demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine : outils de sensibilisation et de prévention de proximité

Monsieur Alain PERRET, Vice-Président, rappelle à l'assemblée que la sensibilisation et la prévention des déchets constituent des axes de travail majeurs favorisant la réduction et le tri des déchets à la source.



Pour répondre à ces enjeux, le Sitcom a voté un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour, dans le temps, tendre vers les objectifs de réduction de déchets définis via le PRPGD.

Tout en restant cohérent au PLPDMA, le Sitcom a voté le PASTEC « Plan d'Action du Sitcom pour la Transition vers une Economie Circulaire » pour la période 2023-2026.

Ce programme comporte 24 actions visant à accompagner les différents acteurs du territoire (collectivités, acteurs économiques, citoyens) vers l'économie circulaire et les sensibiliser aux enjeux de la production de déchets.

Le Sitcom souhaite mettre en place un nouvel outil permettant la sensibilisation et la prévention des déchets à tous les habitants de son territoire au travers de deux grandes politiques : faciliter l'accès à l'information relative aux déchets et sensibiliser tous les publics à l'enjeu du tri à la source des déchets.

Cette action sera assurée par un véhicule type camion évènementiel qui viendra à la rencontre du public sur l'ensemble des communes de son territoire de collecte. Sa présence sur les marchés, foires, manifestations en lien avec l'environnement, salons, forums, animations estivales permettra de toucher un très large public tant familial qu'avisé.

Le Sitcom Mobile assurera ses missions au travers de la distribution gratuite d'équipements de tri à la source (sacs de tri, composteurs...), d'une communication sur les consignes de tri auprès des habitants, et de collecte de petits objets.

Ce projet a un impact territorial important car il y a un nécessaire rapprochement entre le syndicat des déchets et les usagers. Les services du Sitcom (ses missions, son rôle, ses conseils, les consignes de tri, les solutions proposées, la sensibilisation) vont permettre de créer une proximité avec les usagers et faciliter le dialogue, l'accès à l'information et la compréhension de l'enjeu de la réduction et du tri des déchets.

Les dépenses prévisionnelles relatives à ce projet comprennent l'acquisition d'un véhicule évènementiel d'un montant de 39 000 € HT, de ses équipements (covering, équipement électrique, aménagement) pour un montant de 16 000 € HT. Le projet se fera en tenant compte d'un poste à temps plein sur la première année estimé à 40 000 €.

Afin de faciliter le financement de l'opération, Monsieur le Vice-Président propose de répondre à l'appel à projets régional de Nouvelle-Aquitaine « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » au travers l'axe « Favoriser le changement de comportement pour réduire les déchets » et solliciter un financement à hauteur de 70% de l'investissement dans la limite de 30 000 €.

Monsieur le Vice-Président souhaite également que ce projet fasse l'objet d'une demande de financement européen complémentaire au financement de la Région.

Le Comité syndical,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les statuts du Sitcom Côte Sud des Landes approuvés par arrêté préfectoral

Considérant l'intérêt du Sitcom d'assurer la prévention et la sensibilisation de tous les publics de son territoire au tri et à l'enjeu de la production de déchets

Considérant l'appel à projets « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » de la Région Nouvelle-Aquitaine

Considérant les modalités de candidature aux fonds européens Leader

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve les investissements détaillés ci-dessus

Autorise le Président à engager les dépenses associées à ce projet

Autorise le Président à solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement des territoires à la prévention et à la valorisation des déchets » et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

Autorise le Président à déposer une demande de fonds européens et à signer tout document afférent à ce dossier pour en assurer la bonne finalité.

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 25/06/2024

ID : 040-254001977-20240612-DEL_2024_065-DE



PREND ACTE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au département et de sa publication. *Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.*

Pour extrait conforme,
A Bénesse-Maremne, le 17 juin 2024

Le Président,
Alain CAUNÈGRE

